

## Entre-Nous

## Communiqué aux parents

Octobre 2017 – L'Halloween s'en vient

### RECETTES EN POT

« Recettes en pot » a été choisi comme fournisseur par les membres du Conseil d'établissement comme moyen de financement pour l'achat d'appareils champ libre dans les classes. Les achats se feront par bon de commande ou en ligne (<http://desalaberry.recettesenpot.com/>). Notez qu'il y a plus de produits disponibles en ligne. Vous recevrez par l'entremise de votre enfant les informations nécessaires.

### Truc du mois

Des mitaines, tuques, foulards, cache-cou, soulier, botte et/ou boîte à lunch... le tout est souvent perdu lors du déplacement (déménagement) entre le crochet de l'élève et le service de garde. Alors pourquoi ne pas mettre le tout dans un gros sac d'épicerie réutilisable identifié au nom de votre enfant?



### La sécurité – stationnement

Parce que nous tenons à vos enfants, nous vous demandons d'éviter d'entrer dans les stationnements lorsque vous venez les reconduire et les chercher.

### Boîte à lunch oubliée ? :

Vous pouvez la déposer la table installée à cet effet à l'entrée de l'école.

### Conseil d'établissement

Le 12 septembre dernier se tenait notre assemblée générale de parents. Mmes Anne-Julie Racicot, Caroline Artaud, Dominique Demers, Stéphanie Veilleux et M. Martin Carrière formeront notre Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018

### Retards :

Nous vous rappelons que la première cloche sonne à 8h18. **Les élèves doivent être sur la cour à 8h05.** Nous remarquons une augmentation des retards ce qui perturbe la routine du matin. À ce sujet, un billet de manquement sera remis aux retardataires et les retards sont comptabilisés au dossier de l'élève. De plus, la présence à l'école est essentielle pour la réussite scolaire. Si toutefois votre enfant doit s'absenter, nous apprécions que vous motiviez son absence **avant de début des classes.** D'autre part, certains élèves marcheurs arrivent trop tôt (7h50 – 7h55). C'est problématique quand il pleut, ils veulent entrer. Le personnel n'est pas en place pour assurer la surveillance. Il faut respecter cet horaire.

### Bibliothèque :

Les bénévoles de la bibliothèque ont travaillé très fort depuis la rentrée. Grâce à leur travail méticuleux votre enfant pourra emprunter des livres pendant la période de son groupe et ce, à partir du 2 octobre prochain.

### **Service de garde :**

Lors de la journée pédagogique du 20 octobre prochain, les élèves inscrits pour la sortie iront au Centre d'amusements « Lapins crétiens », ceux qui sont inscrits au service de garde mais qui ne participent pas à cette sortie resteront à l'école où des activités seront offertes sur le thème de l'Halloween. La date limite pour effectuer un changement est le 10 octobre prochain.

Très important : Les parents qui désirent que leur enfant quitte le service de garde seul doivent le signaler par écrit ou par courriel ([garde.desalaberry@csp.qc.ca](mailto:garde.desalaberry@csp.qc.ca)). Les demandes par téléphones ne sont plus acceptées.

## Dates à retenir

2 octobre : début campagne de financement

3 octobre : début du « Dance-O-Max »

4 octobre : début « DBL Ball »

6 octobre : Sortie Arbraska – 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>

23 octobre : Conseil d'établissement  
Fin campagne de financement

### **Leçons et devoirs :**

Nous tenons à vous rappeler que, selon notre politique sur les leçons et les devoirs, votre enfant devrait respecter le temps prévu pour son groupe d'âge (1er cycle 3 x 20minutes, 2e cycle 3-4 x 30minutes, 3e cycle 3-4 x 30-40minutes). Si votre enfant doit y passer plus de temps dans sa semaine, l'enseignante doit en être informée.

***Concernant la période de supervision des leçons et devoirs au service de garde, celle-ci débutera le lundi 2 octobre, du lundi au mercredi inclusivement de 16h45 à 17h15 pour les élèves de 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Si un enfant a terminé l'étude ainsi que ses devoirs il sera invité à lire pour cette période de 20 minutes.***

### **Bulletins :**

Comme vous le savez, tout au long de l'étape, les enseignants annotent le travail des élèves soit avec des cotes ABCD, soit avec des %, soit par des commentaires. La note inscrite au bulletin ne sera pas une moyenne de ces résultats. Vous pourrez consulter les modalités d'évaluation de votre enfant sur le site web de l'école. Vous pourrez ainsi savoir quelles compétences seront évaluées à chacune des étapes. De plus, au cours du mois d'octobre vous recevrez la première communication de votre enfant.

En septembre, les élèves du groupe de Madame Céline se sont démarqués par la qualité de leur rang sur la cour de récréation. Ils auront donc l'honneur d'héberger le Chalaberry! Bravo à tous pour les efforts remarquables!

Défi individuel – « je suis à mon affaire » | l'élève par groupe sera choisi à la fin du mois d'octobre. Il recevra un certificat et sa photo sera affichée dans

